

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE D'ALGER 1
FACULTE DE MEDECINE
DEPARTEMENT DE MEDECINE DENTAIRE



Alger ; le 19 Février 2020.

A Monsieur le Chef de Département de TIZI OUZOU ;

J'ai l'honneur de vous informer que l'élection du bureau des C.P.R.Saura lieu le dimanche 23 février 2020 à ZIANIA selon Les horaires suivants :

Dimanche 23 février 2020 de 11h à 11h.30 Spécialité Parodontologie
de 11H30 à 12H Spécialité Orthopédie Dento-Faciale
de 12h à 12h30 Spécialité Odontologie Conservatrice Endodontie
de 12h 30 à 13h Spécialité Pathologie et Chirurgie Buccales
de 13h à 13h30 Spécialité Prothèse

Je tiens à vous rappeler la réglementation concernant la composition de ces bureaux (Arrête N° 767 du 13/07/2017).

ART09 : Le bureau est composé d'un président de grade de professeur Hospitalo-universitaire D'un vice président de rang magistral (Prof M.C.A) et d'un rapporteur parmi les enseignants Hospitalo-universitaires.

ART 06 : Les membres du C.P.R.S doivent appartenir aux services habilités à assurer la formation en première Post-Graduation.

Je vous prie d'informer les membres des C.P.R.S concernés

Respectueusement.

Le Chef de Département

Pr F.Z. DAOUD